

Compte rendu du Conseil Municipal

du Mercredi 24 octobre 2018

Présents: MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, BOULAHYA Rachid, GELIN Yves, TRAPET

Edouard, ERTUGRUL Ali et Mmes HOSTALIER Valérie, ROUX Michèle, SUILLEROT

Emilie

Absent(e)-excusé(e): MM. GANÉE Jean-François (procuration à GANÉE Roger), GIORGIS Jean-Jacques et

Mmes LABELLE Aurélie (procuration à Mme HOSTALIER Valérie), BROCOT Nathalie

Absent(s) non-excusé(s): M. DA SILVA Carlos

Secrétaire de séance : Monsieur ERTUGRUL Ali

Le compte rendu du conseil municipal du mercredi 3 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

PLU – révision générale – choix du bureau d'études

M. le Maire explique les raisons qui impliquent la révision générale du plan local de l'urbanisme (PLU). Notamment, il insiste sur la nécessité d'ouverture de terrains à l'urbanisation, pour développer des projets économiques, commerciaux et d'habitat dans notre territoire. En un mot, le PLU doit garantir l'avenir. Datant de juin 2008, il a donc besoin d'être actualiser afin d'écrire le futur de notre village.

Suite à la consultation de cabinets d'études pour le lancement de la révision générale du PLU et suite aux commissions d'ouverture des plis des 5 et 12 octobre 2018, monsieur le Maire présente la synthèse des offres reçues.

Après l'ouverture du débat, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'études Initiative Aménagement et Développement (IAD) à VESOUL et d'accepter sa proposition financière pour les 4 tranches fermes et les 2 tranches conditionnelles.

Fin de séance : 19 heures 55